



EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PERTUIS
Séance du 16 DECEMBRE 2025

N° 25.DFCP.408

OBJET : Rapport d'activités 2024 Camping Les Pinèdes du Luberon

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le SEIZE le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois de DECEMBRE sous la présidence de Monsieur Roger PELLENC et la désignation de Madame Anne-Priscille BAZELAIRE en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Henri LAFON, Marie Ange CONTÉ, Anne Priscille BAZELAIRE, Stéphane SAUVAGEON, Nathalie BRAMIN, Lucien GALLAND, Corinne DUPAQUIER, Jean Michel APPLANAT (à partir de 18h44), **Adjoint.**

Bernard ALAMELLE, Éric BANON, Valérie BARDISA (à partir de 18h52), Christina BÉRARD (à partir de 18h38), Nicole BLANC (à partir de 19h05), Pierre CRUMIÈRE, Jacqueline DESCAMPS, Jean Jacques DIAS, Pierre GABERT, Pierre GENIN, Yves GUEDJ, Agathe JOSEPH (à partir de 19h28), Nadine LEHMANN-DRIES (à partir de 18h37), Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Cédric PERRY (à partir de 19h37), Christophe SUTEAU, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Marie Christine AUDISIO à Jean François MIRETTI
Thierry DUBOIS à Henri LAFON
Maryse SOUCHAY à Jacqueline DESCAMPS

Absents :

Nadine LEHMANN-DRIES (jusqu'à 18h37)
Christina BÉRARD (jusqu'à 18h38)
Jean Michel APPLANAT (jusqu'à 18h44)
Valérie BARDISA (jusqu'à 18h52)
Nicole BLANC (jusqu'à 19h05)
Agathe JOSEPH (jusqu'à 19h28)
Cédric PERRY (jusqu'à 19h37)
Michel AUTRAN
Jacques BARONE
Caroline DANDRE
Anne Marie HUASCAR
Virginie LEGRAND
Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA

Mes chers collègues,

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités du compte-rendu des rapports des délégataires de service public et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports.

Aussi, il est proposé de prendre connaissance du rapport annuel 2024 sur la gestion du cinéma « Le Luberon » comportant les informations techniques et financières sur la gestion par le délégataire CINE ESPACE EVASION.

Exposé des motifs :

Le conseil municipal en séance du 30 septembre 2009 s'est prononcé favorablement sur le principe de la délégation de service public pour la gestion du camping municipal après avoir recueilli l'avis de la commission consultative des services publics locaux le 28 septembre 2009.

En séance du 28 avril 2010, le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur l'attribution du contrat à FRANCE LOC, devenu LES PINEDES DU LUBERON, pour l'exploitation en concession du camping « Les Pinèdes du Luberon », le contrat prenant effet à compter du 1^{er} juin 2010 pour une durée de 15 ans et 6 mois soit jusqu'au 31 décembre 2025. Un avenant n°2 a prolongé la concession jusqu'au 31 décembre 2027.

La Ville de Pertuis reste cependant responsable du service délégué et conserve donc la prérogative d'effectuer un contrôle régulier de l'exercice de cette délégation de service public.

L'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule l'obligation pour le délégataire de produire chaque année à l'autorité délégante, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

En tout état de cause, le rapport annuel du délégataire doit rendre compte des conditions d'exécution du service délégué en considération des objectifs et obligations définis dans le contrat.

Ce rapport n'est pas soumis au vote du conseil et est tenu à la disposition du public en mairie pendant un mois conformément à l'article L 1411-13 du C.G.C.T.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU la délibération du conseil municipal du 30 juin 2009 relative à la délégation de service public du camping municipal les Pinèdes du Luberon,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1413-1 et L 1411-3,

VU l'avis de la Commission consultative des services publics locaux en date du 16 octobre 2025 ;

Au vu de ce qui précède et où l'exposé de son Président, le Conseil Municipal :

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités 2024 de la société LES PINEDES DU LUBERON, délégataire du camping les Pinèdes du Luberon à Pertuis

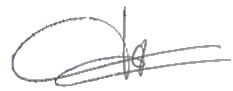
Le Directeur Général des Services,
Julien DALMAS.

Le Secrétaire de séance,
Anne-Priscille BAZELAIRE.

Julien DALMAS | Direction Générale
des Services



Le 30 déc. 2025



Anne-Priscille BAZELAIRE | Elu DEEJ



Le 2 janv. 2026



Certifié exécutoire

Publié le **18 DECEMBRE 2025**

Rapport annuel 2024 Capfun au Camping les Pinèdes du Luberon

2024 a été la quinzième année de DSP.
Evolutions et perspectives.

Capfun

- Partie 1

Contribution au développement local

- Partie 2

Qualité : enquête de satisfaction, relations voisinage

- Partie 3

Investissements

- Partie 4

Données comptables et financières

- Partie 5

Données statistiques

2024 a été une très bonne saison pour le camping Les Pinèdes du Lubéron en termes de satisfaction client et chiffre d'affaires.

Cette année, nous avons réalisé un dôme pour notre piscine et une pataugeoire ludique. Cette amélioration a permis une forte croissance de notre chiffre d'affaires (+44% par rapport à 2023).

Les réservations pour le camping Les Pinèdes du Luberon ont été excellentes. Nous avons atteint une capacité quasi maximale entre le 05/07 et le 29/08 (plus de 90% de taux de remplissage),

Nous sommes très satisfaits de cette saison 2024 et nous sommes confiants quant à l'avenir des Pinèdes du Luberon.

Partie 1

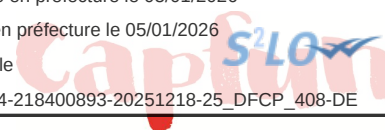
Notre contribution au développement local

Envoyé en préfecture le 05/01/2026

Reçu en préfecture le 05/01/2026

Publié le

ID : 084-218400893-20251218-25_DFCP_408-DE



- Le personnel en CDI en 2023
 - 1 Directeur de site
 - 1 Directeur adjoint
- Des recrutements qui profitent aux locaux
 - *Le camping* : 62 personnes en CDD en 2024, dont 45 locaux (Pertuis et communes voisines).

Notre contribution au développement local

- **Des retombées sur les entreprises**

Autant que possible les entreprises locales sont privilégiées pour nos achats :

Travaux outillage : *Point P, AFP, Mr bricolage, Pages motoculture, Durance Granulats, Ppm Location, Frans Bonhomme, Rexel, Station Energie, Charvet Lamure Bianco, S.P.L.M Coudouret, Cedeo, KeiStone, Nova Location, Pages Motoculture, Point.S, Rexel*

Intervenants extérieurs :

FG concept, Zolpan, Durance remorquage, Atelier Audio visuel, Yesss Electric, Durance granulats, Ferrat, Gamm vert, DTZ électricité, Bennes Dubois, Soules Elagage, Sonolis, Nicolas Solere (géomètre), Help Service, Le sens de l'eau, MDA, MenuiFerm,

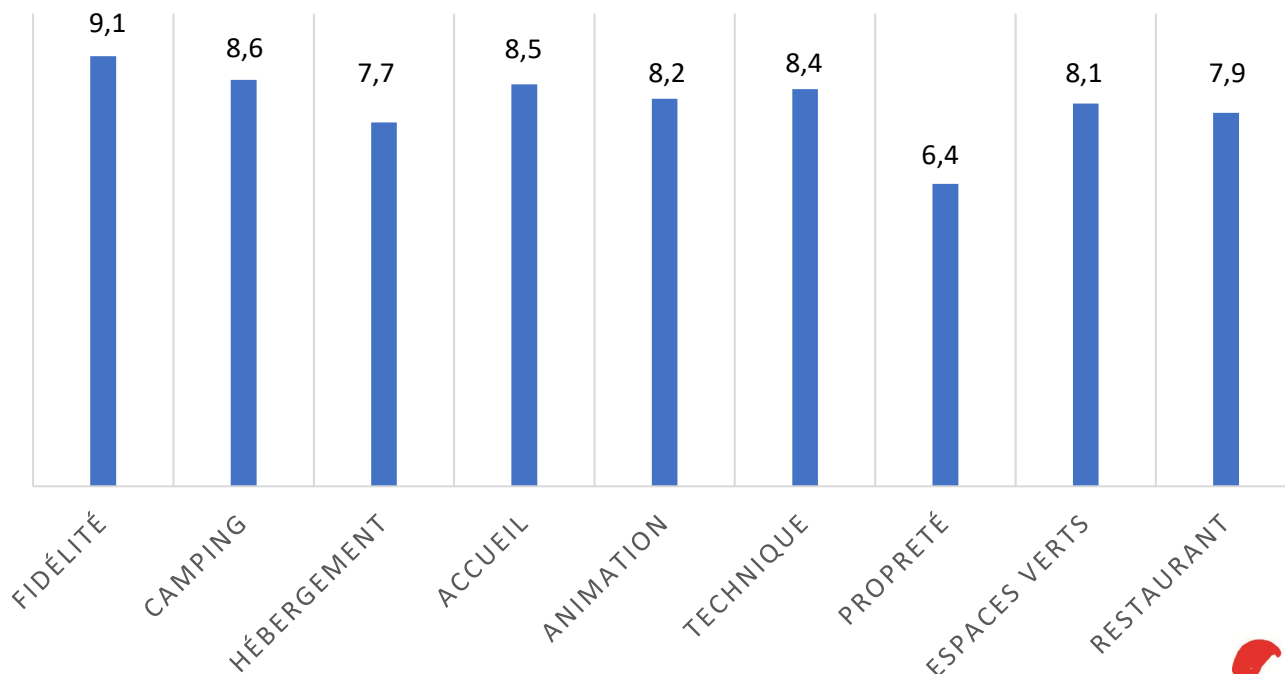
*Nous continuons notre partenariat avec l'Office de Tourisme a été établi. Dans ce cadre, un stand a été installé sur le camping, permettant de renseigner directement nos vacanciers
M. Abdelaziz Outmane & famille ont toujours la gérance du restaurant.*

Notre engagement pour développer un camping de qualité

Résultat des réponses aux questionnaires de satisfaction 2024

1072 familles ont répondu au questionnaire

8,4/10



Notre engagement pour développer un camping de qualité

Notre analyse sur les chiffres :

Note moyenne du client : **8,4/10** :

La note moyenne est identique à celle de 2023.

Nous poursuivons nos efforts quand au qualitatif de nos hébergements et du site.

Afin d'améliorer la qualité de nos hébergements nous remplaçons régulièrement des Mobil-homes anciens par des mobil-homes neufs.

En 2024 nous avons continué à faire tout notre possible afin d'améliorer et entretenir des relations de bon voisinage. Ci-dessous les actions menées.

*1) **Les Soirées** : le limiteur de son installé en 2021 fonctionne parfaitement. De plus les animations se sont arrêtées à 22h30.*

*2) **Animations en journée** : aucune animation le samedi et aucune animation le dimanche jusqu'à 19h30,*

*3/ **Prise de contact** régulière avec nos voisins proches et transmission du numéro d'astreinte afin qu'ils puissent contacter à tout moment.*

4/ Débroussaillage gracieux chez un voisin,

Ce que nous retenons de la saison 2024 c'est que nous avons eu de très bonnes relations avec le voisinage, nous étions à l'écoute et réactif.



Partie 3

Aménagements 2024

Envoyé en préfecture le 05/01/2026

Reçu en préfecture le 05/01/2026

Publié le

S²LO

ID : 084-218400893-20251218-25_DFCP_408-DE

Secteur	Types
Hébergements	Remplacement anciens MH
Espace aquatique	Dôme
	Pataugeoire ludique
Aménagement terrains	Création de sanitaires à la piscine
	Installation d'une aire de jeux + création d'une placette
	Reprise du sol de l'aire de jeux château de Carabouille
	Création d'un espace ados
Matériel animations	Achat canon a mousse
	Bache de scène
Divers	Travaux sur les réseaux
	Amélioration éclairage camping
	Installations alarme sonore et caméra
Coût des investissements :	1 410 900 €

Notre espace aquatique



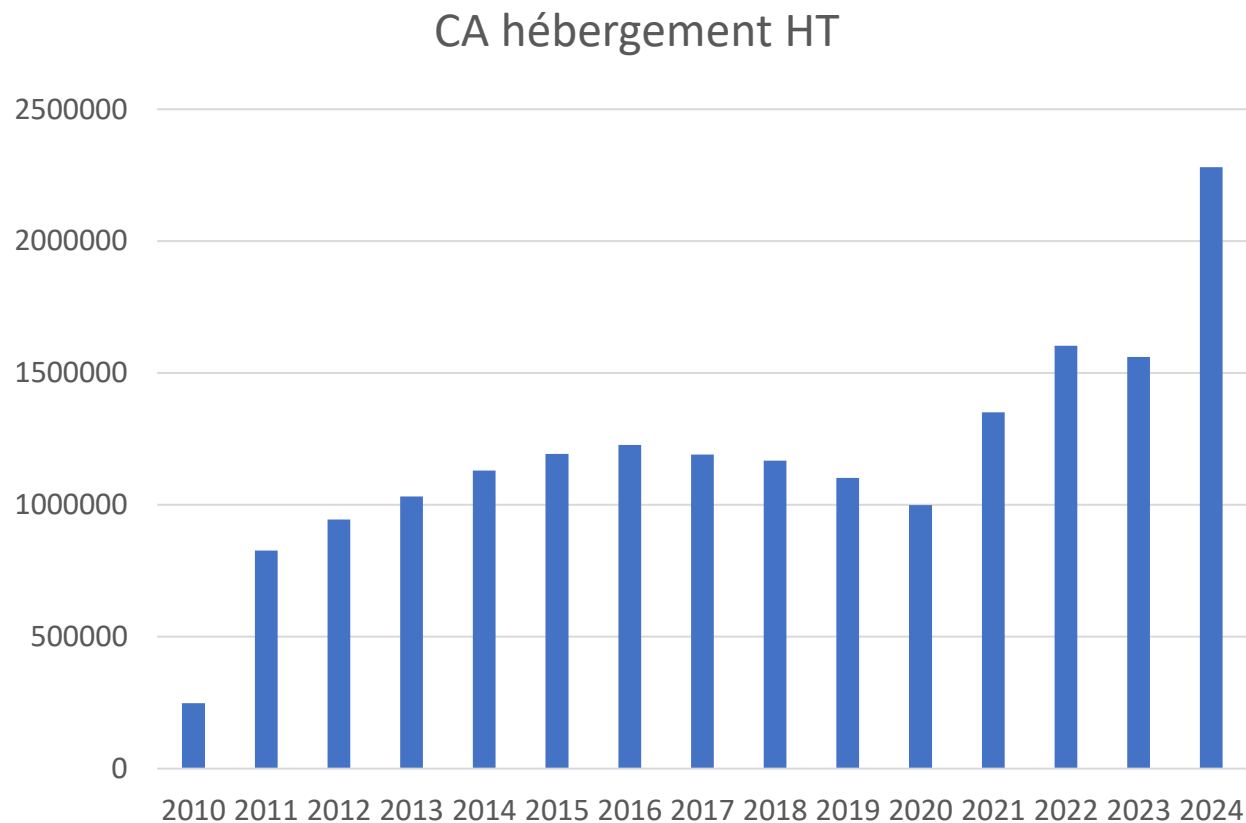


Bilan des Investissements

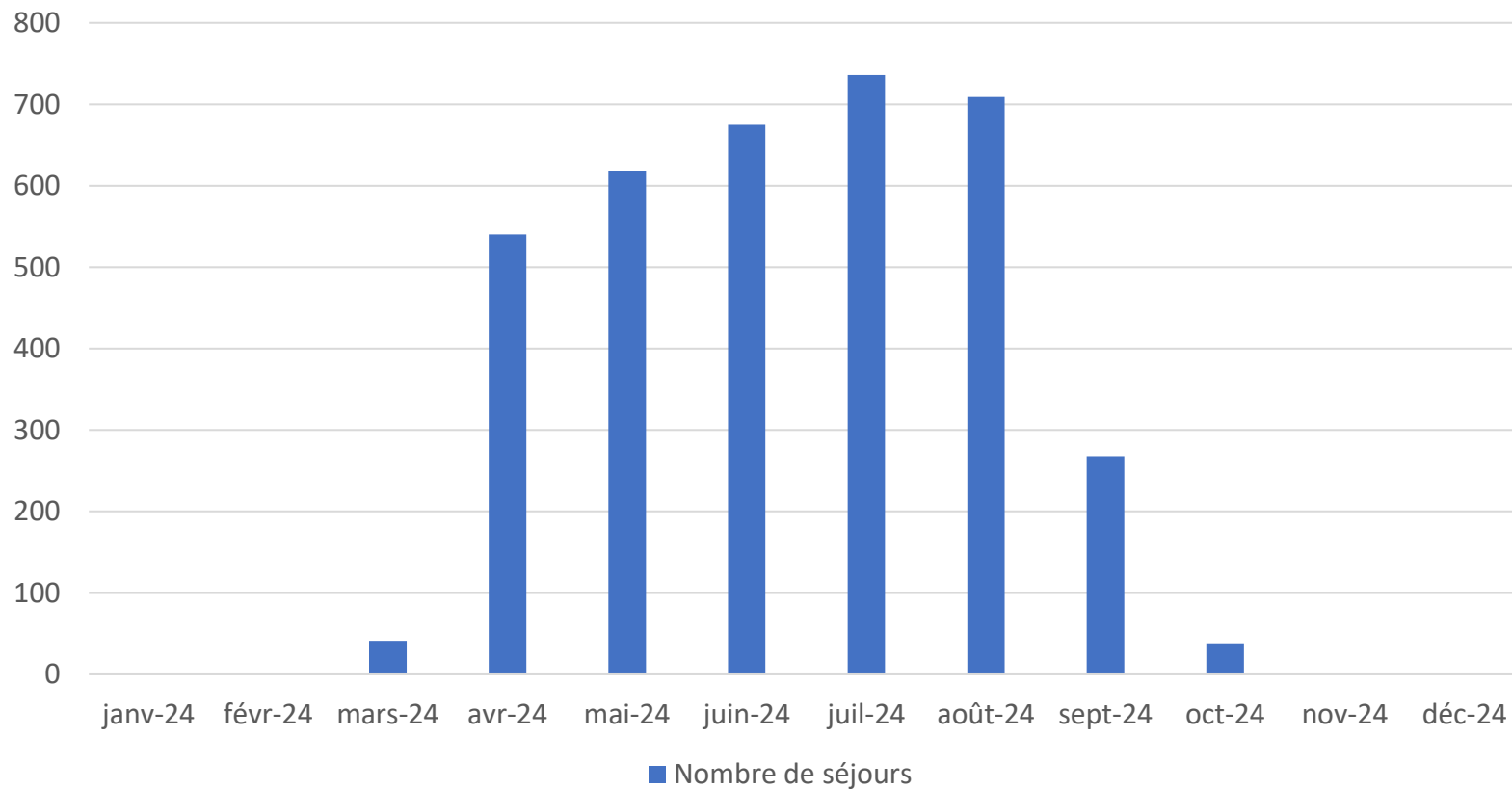
Année	Montant
2010/2011	935 000,00 €
2012	793 370,00 €
2013	141 000,00 €
2014	144 600,00 €
2015	63 106,00 €
2016	116 685,00 €
2017	96 113,00 €
2018	159 627,00 €
2019	136 172,00 €
2020	68 183,00 €
2021	101 576,00 €
2022	250 000,00 €
2023	1 650 000,00 €
2024	1 410 900,00 €

Pour mémoire, les investissements ne tiennent pas compte des nouveaux mobil-homes qui sont financés en crédit-bail

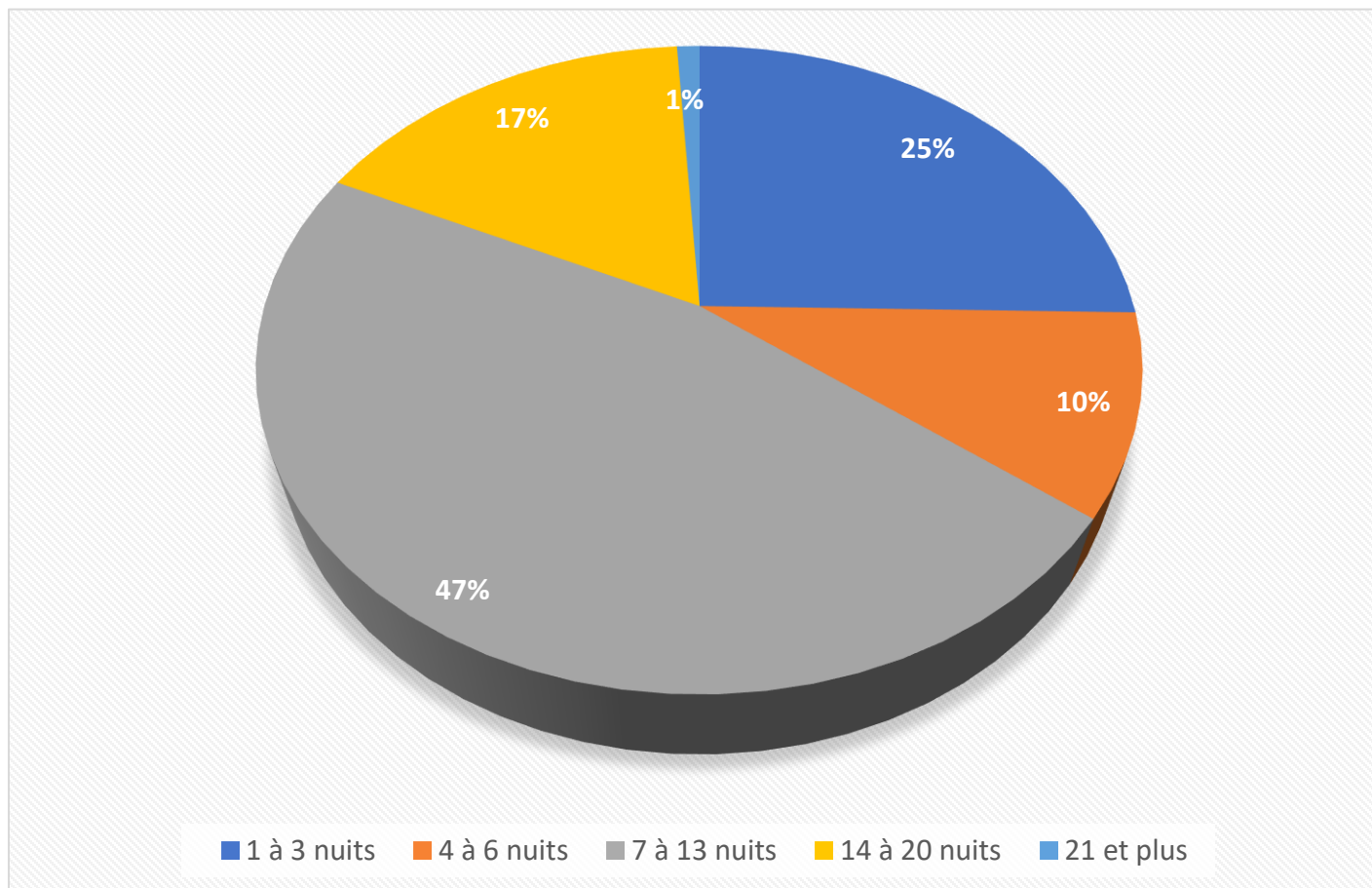
Produits d'exploitation	2024	2023
Montant net du Chiffre d'Affaires (du 01/10/23 au 30/09/24)	2 438 230 €	1 681 335 €
Autres produits	11 173 €	23 131 €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 449 403 €	1 704 466 €
Charges d'exploitation		
Achats marchandises – variation de stock	2 181 €	11 313 €
Autres achats et charges externes	1 280 676 €	1 007 502 €
Dont Loyer Mairie	(108 412,48 €)	(86 829,49 €)
Impôts et taxes	18 059 €	10 009 €
Salaires et traitements et Charges sociales du personnel	433 411 €	345 471 €
Dotations aux amortissements sur immobilisation	286 536 €	235 056 €
Autres charges	298 €	10 038 €
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 021 161 €	1 619 389 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	428 243 €	85 076€



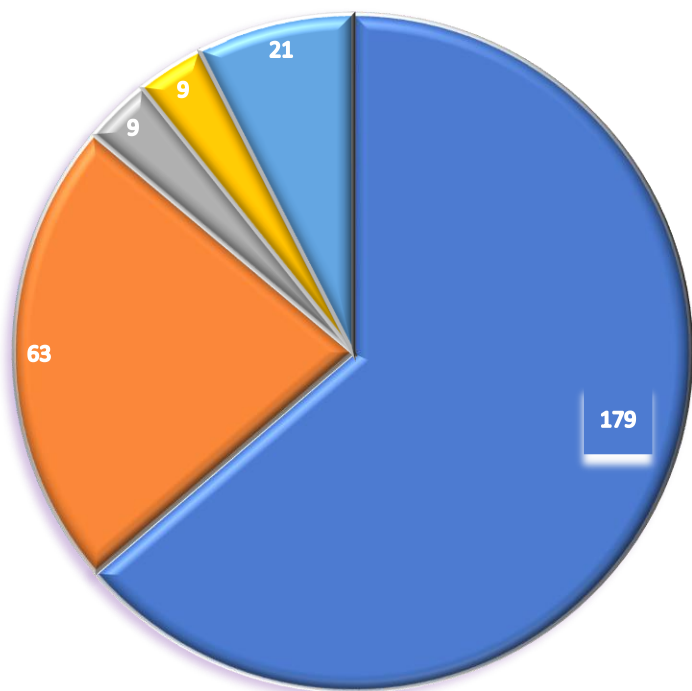
Nombre de séjours par mois



- Durée moyenne des séjours

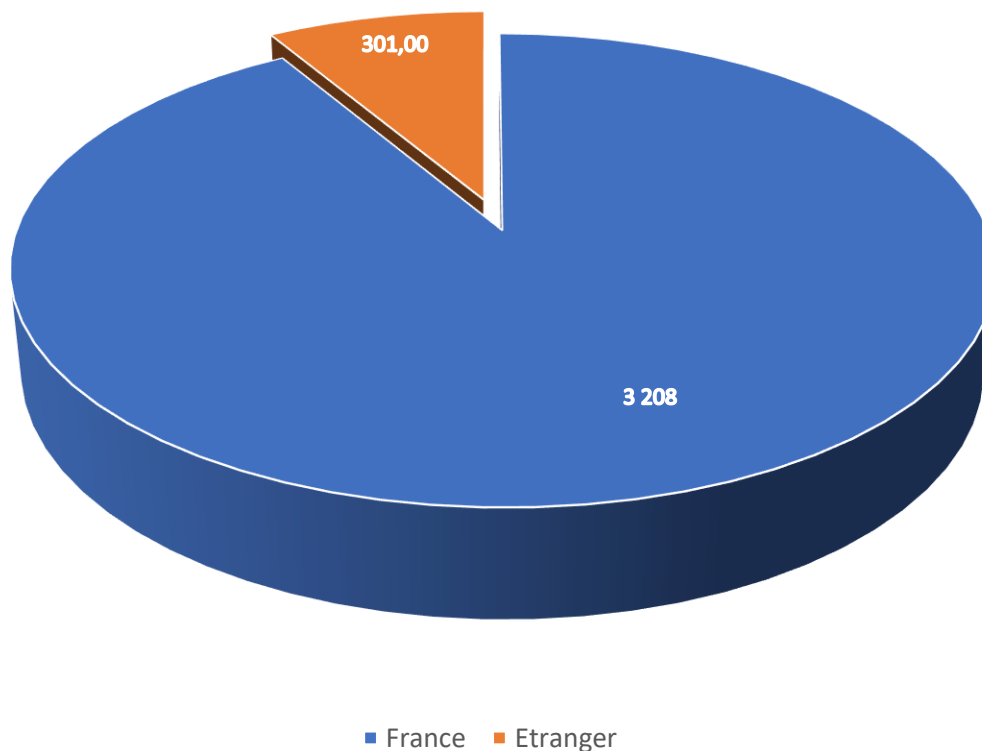


- Top 5 des pays étrangers les plus représentés
(en nombre de séjours)



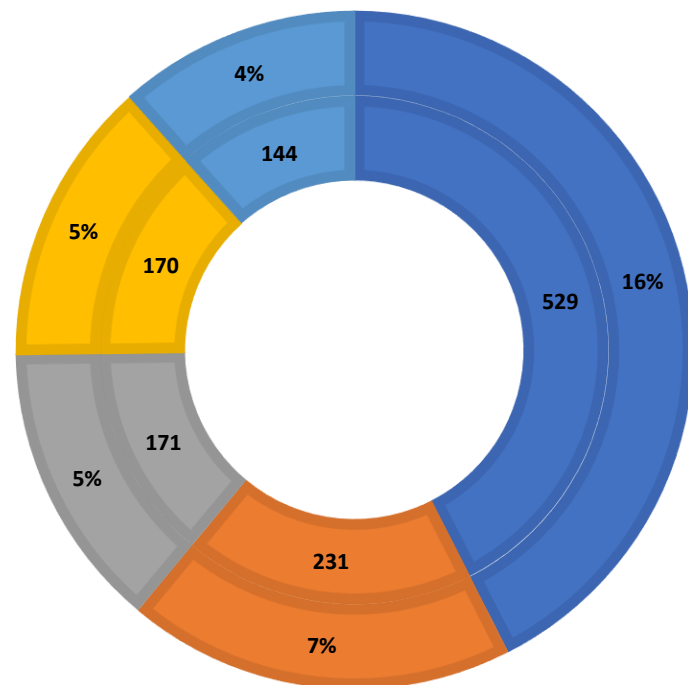
■ BELGIQUE ■ PAYS BAS ■ ALLEMAGNE ■ ESPAGNE ■ SUISSE

- Part de la clientèle étrangère
(en nombre de séjours)



• Top 5 des départements français

(en nombre de séjours et en pourcentage)



■ Bouche du Rhône ■ Alpes maritime ■ Nord ■ Var ■ Vaucluse

Jenifer SERMETH – 06 52 44 32 72
Directrice administrative

Denis MIRA – 06 81 22 67 56
Directeur technique